C O A L I T I O N
pour la protection des investisseurs

COMMUNIQUÉ

PUBLICATION IMMÉDIATE

Référence: Huguette Laprise
Relations de presse
Tél : 514-543-5539 Cell : 514-992-7265
Courriel: hlaprise@yahoo.com

L'INQUIÉTUDE RÉUNIT PLUS 1,5 MILLION D'ÉPARGNANTS

MONTREAL, 16 novembre 2006 – Une quinzaine de personnalités de la finance, des universités et de la politique, incluant des partisans de Québec Solidaire et de Québec Lucide, s'unissent pour réclamer l'adoption d'une politique nationale de l'épargne et de l'investissement. Sous la bannière de la Coalition pour la protection des investisseurs, le groupe estime que la relance de l'épargne au Québec ne peut se faire sans restaurer la confiance dans les systèmes d'investissement mieux gouvernés et plus transparents. « C'est l'inquiétude qui nous réunit ici et rassemble déjà 1,5 million d'épargnants», ajoute Claude Béland qui a piloté le Mouvement Desjardins durant treize ans.

« Le sujet est devenu trop critique pour donner prise à des débats partisans ou idéologiques », a déclaré l'ancien premier ministre Bernard **Landry** qui a rallié la Coalition. Il avait lui-même initié une première étude sur l'épargne des Québécois en 1979. Il est urgent de redresser l'épargne qui a presque fondu complètement en l'espace d'une génération. Et comme dit Pierre **Fortin**, économiste et professeur à l'Université du Québec à Montréal, « pas de projet sans épargne et pas de croissance sans projet ».

L'appel de la Coalition affirme que « les scandales de fonds mutuels en 2005 et le dernier soubresaut des fiducies de revenu révèlent un état croissant et général d'insécurité financière parmi le public. Des frais financiers élevés, le manque de concurrence, la profonde mutation des caisses de retraite qui reportent sur le particulier toute la responsabilité fiduciaire, et la complexité croissante des instruments contribuent à décourager les épargnants à investir sagement et efficacement. »

Pour la Coalition, les fonds mutuels doivent être reconnus comme de véritables produits de consommation et assujettis aux mêmes règles que pour n'importe quel autre produit contre la fraude et la négligence fiduciaire. « Les consommateurs qui achètent des postes de radio, des aspirateurs électriques ou des abonnements de magazines se sentent mieux protégés qu'en investissant des dollars durement gagnés dans des fonds mutuels », affirme Jean-Luc **Landry**, associé principal de LandryMorin. Il verrait d'un très bon œil que le Québec conclut des accords de réciprocité avec les Américains et les Européens pour ouvrir nos frontières aux fonds étrangers et stimuler la concurrence.

Pour Rosaire **Couturier**, expert conseil et président-directeur général de l'Institut des banquiers canadiens durant vingt-deux ans, la principale force de la coalition est d'avoir une approche systémique pour « régler un problème global qui recouvre toutes les générations, sans exception ». La Coalition estime qu'une des solutions pour relancer l'épargne est d'assurer une meilleure coordination et législation entre les ministères eux-mêmes et les agences de réglementation. « Comme le bras droit ignore souvent ce que le bras gauche fait au sein de l'État, le temps est venu de coordonner plus activement les politiques entre les ministères des Finances, du Revenu, de la Famille, de la Justice (responsable de la loi sur la protection du consommateur) et de l'Emploi pour faciliter l'accessibilité au marché et relever le taux d'épargne. » Et selon Yves **Séguin**, ex-ministre des Finances et du Revenu, « une vision complète et intégrée est prioritaire car on ne peut plus tirer sur un fil sans en déplacer des centaines d'autres ».

-30-

MEMBRES DE LA COALITION : Claude **Béland**, Claude **Castonguay**, Rosaire **Couturier**, René **Delsanne**, Andrée **De Serres**, Reynald **N. Harpin**, Pierre **Fortin**, Holger **Kluge**, Bernard **Landry**, Jean-Luc **Landry**, Robert **Pouliot**, Michel **Roux**, Yves **Séguin**. **Organismes supportant le mémoire de la Coalition** : la Confédération des syndicats nationaux (**CSN**), la Fédération des aînés du Québec (**FADOQ**), la Small Investor Protection Association (**SIPA**), le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (**MEDAC**) et la National Pensionners and Senior Citizens Federation.